

Bassins, le 20 mars 2023

Monsieur Bernard Treboux  
Président du Conseil communal  
c/o Greffe Municipal  
Place de la Couronne 4  
1269 BASSINS

Concerne : **motion** concernant la demande d'ajout d'un article concernant le règlement des sépultures et du cimetière de Bassins sous la rubrique jardin du souvenir

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous demandons au conseil communal selon l'article 59 lettre c) du règlement du Conseil communal édition mars 2014 de bien vouloir ajouter un article au règlement des sépultures et du cimetière sous la rubrique jardin du souvenir afin de laisser le choix aux familles, soit de rester anonyme, soit d'inscrire le nom de la personne incinérée.

Pour ce faire, nous proposons l'ajout d'un nouvel article 28a : la commune offre la possibilité d'inscrire les noms et les dates au moyen de plaquettes apposées sur un monument qui se trouve à côté du Jardin du Souvenir. Elles sont uniformes et commandées par la commune. Le coût est à la charge de la personne en ayant fait la demande.

Cette modification est importante, car elle permettrait aux familles de choisir entre l'anonymat ou pas, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

En souhaitant que vous tiendrez compte de notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos meilleures salutations.

  
Fabienne Gregersen

AMBadel  
Fabienne Gregersen  
François Dartignier  
